

Le « Pacte » de Hollande ? La copie conforme du programme des grands patrons de l'Afep (*plus de détails : <http://www.filpac-cgt.fr/spip.php?article6440>*). Leurs fortunes personnelles ont progressé de 25% en un an, multipliées par 4 en 10 ans. **Et on devrait payer à leur place ?** Les dividendes versés en 2013 aux actionnaires ? 42,6 milliards d'euros pour les entreprises du CAC 40. + 4 % en un an ! **Et on devrait payer à leur place ?** La Filpac CGT appelle ce 6 février à des assemblées générales, actions, manifestations, grèves afin que sonne le réveil de l'action collective pour les revendications, seule base de la nécessaire unité des salariés.

Le 6 février portons un coup d'arrêt au « Pacte » Hollande-Gattaz

Le « Pacte de responsabilité » Hollande-Gattaz est un acte d'accusation contre le salaire et la sécurité sociale, rendus responsables de la crise par leur « coût » excessif. Ce « Pacte » est **une machine à l'envers** : les salariés payent leurs employeurs ! **Comment ?**

1. La TVA, l'impôt sur la consommation, le plus injuste, augmente en 2014 pour payer... le Crédit d'impôts (CICE) de 20 milliards accordé aux patrons, qui s'en serviront pour augmenter les dividendes des actionnaires et financer les restructurations destructrices d'emplois. Hollande veut en faire le centre de son « Pacte ».

2. Les Allocations familiales, l'un des piliers de la Sécurité sociale, financées par les seules cotisations patronales, Hollande veut les imposer aux salariés afin qu'ils payent à la place des employeurs. Il entame en fait la privatisation générale de la Sécu.

3. La Conférence sociale sur la fiscalité ? Un décor monté pour appliquer la directive européenne sur l'ouverture de la Sécurité sociale au marché privé ! Le 15 janvier, l'Union européenne a ouvert la zone obligatoire de protection sociale à la concurrence. Le président déguise en « conférence sociale » la transposition de cette directive ! Il veut « fiscaliser » la Sécurité sociale, c'est-à-dire l'arracher au monde du Travail pour la rétrocéder au privé pour les contrats et aux impôts pour la gestion. Medef et CFDT sont pour, **les « négociations » sont truquées et préparées à l'avance par Bruxelles et dans les couloirs !**

4. Contreparties ? De quel droit ? Hollande parle de créations d'emplois, d'embauches. Le premier magistrat de France ignore donc qu'aucune législation, aucun tribunal ne peut forcer un employeur privé à embaucher ? Ignore-t-il aussi que les mêmes employeurs viennent de conquérir, avec l'ANI, le droit absolu de licencier ? Pour contraindre les employeurs privés à **stopper** leurs destructions quotidiennes d'emplois et à embaucher **il faut une loi**. Sinon les contreparties c'est du... 

L'ANI de juin 2013 règle son compte à une partie du Code du travail sur le licenciement et marginalise les Prud'hommes. Contreparties ? Elles supposent de l'abroger et de revenir à un Code du Travail protecteur pour les salariés.

Le 6 février, remettons la machine à l'endroit Manifestions, agissons, revendiquons :

Non au pacte Gattaz-Hollande ! Les négociations sur l'Unedic et l'indemnisation des chômeurs doivent porter sur le retour au plein emploi ! Ni sur les exigences du Medef de payer moins ni sur celle de Hollande de réduire la dépense publique !

Assez du chantage emploi contre salaire. Gel immédiat des licenciements et des plans sociaux ! Embauche des jeunes à la place des contrats au rabais. Une loi contre les licenciements et pour contraindre à l'embauche ! Pour le plein emploi contre l'économie des rentiers et des financiers. L'emploi est un droit, l'actionnariat un vol !

La Sécurité sociale est à nous ! Non à la privatisation et à la fiscalisation ! Arrêt du transfert des cotisations patronales vers les salariés et abrogation des exonérations des employeurs !

Taxation des dividendes des rentiers, proportionnelle au montant de leur fortune réelle. Récupération des capitaux de l'évasion fiscale pour les verser à la protection sociale. **Retour à un impôt démocratique** qui taxe les riches à la hauteur de leur tas d'or et qui épargne les démunis. **La TVA doit être immédiatement ramenée au plus bas.**

Ne lâchons plus rien sur les salaires – Les actionnaires pillent les richesses que nous créons ! Egalité immédiate hommes/femmes - le SMIC à 1 700 euros net - augmentation générale des salaires en proportion de la hausse du SMIC. Les capitaux de l'évasions fiscale fianceront le tout !